

## **JOUE NATATION** – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 @ : [jouenatation@orange.fr](mailto:jouenatation@orange.fr) site : [www.jouenatation.sportsregions.fr](http://www.jouenatation.sportsregions.fr)

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z  
Affiliation FFN n° 060373398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

### **COMITE DIRECTEUR**

#### **Consultation écrite d'octobre 2022**

#### **PROCES-VERBAL**

Le Comité Directeur du Club JOUE NATATION, dont le siège est à 37300 JOUE LES TOURS, Centre aquatique Bulle d'O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z, enregistré à la Fédération Française de Natation sous le n° 5 06 37 00695, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, a été consulté par écrit le 4 octobre 2022.

Le présent procès-verbal est rédigé par Roger CLENET, trésorier.

Le Comité directeur est composé de :

- Gérard BENARD,
- Jean-Louis BERAUDY,
- Roger CLENET,
- Caroline DE MIRANDA,
- Loïc GUILPAIN,
- Nicolas HAMELIN,
- Magali JOURDAIN,
- Ronan LEFEUVRE,
- Valérie LEFEUVRE,
- Nicolas LELARGE,
- Christophe RIEANT,
- Françoise SELIG,
- Aurélie THOMAS,

Magali JOURDAIN, Présidente, a consulté les membres du Comité directeur par courrier électronique en date du 4 octobre 2022, dont la teneur est ci-après littéralement rapportée :

**Magali JOURDAIN**

04/10/22

23:09

#### **SOLLICITATION COMITE DIRECTEUR POUR AVIS ET REPONSE**

à : Aurélie THOMAS, Caroline DE MIRANDA, Caroline DE MIRANDA, Christophe RIEANT,  
Flavie THOMAS, Gérard BENARD, Jean Louis BERAUDY, Loïc GUILPAIN, Nicolas HAMELIN,  
Nicolas LELARGE, Olivier BERNARD, Philippe SELIG, Roger CLENET, Valérie LEFEUVRE, Ronan LEFEUVRE  
cc : Gaudin Damien, Manon HINCKEL

Bonjour à tous,

Lors du précédent comité directeur du mardi 27 septembre 2022, je vous ai évoqué la réorientation de ma fille vers le BPJEPS Activités Aquatiques de la Natation permettant l'obtention du titre du Maître Nageur Sauveteur.

Elle est acceptée en formation à l'organisme de formation Ligue / ERFAN CVL.

Afin d'acquérir les compétences du métier, l'alternance est incontournable dans la formation. Le lieu de stage serait au Club JOUE NATATION avec Manon HINCKEL comme tuteur.

A partir de cette année, la formation est accessible par la voie de l'apprentissage à l'ERFAN. Je vous propose de prendre en tant qu'apprenti Julie pour la durée de sa formation. (9 mois)

Je vous en explique les modalités financières et organisationnelles.

Date du contrat : du 10 octobre 2022 au 10 juillet 2023

Missions : assiste les entraîneurs dans les activités au bord du bassin (entraînement et compétition) et dans les tâches administratives.

Durée en mois : 9 mois.

Nombre d'heures de formation : 312 h BPJEPS AAN (parcours partiel car titulaire BF2) d'octobre 2022 à mai 2023. Les frais pédagogiques sont pris en charge par un OPCO AFDAS au prorata du nombre de mois de formation : 6 588,00 €.

Coût salarial employeur pour 9 mois : 9 198,00 €

Aide financières employeur pour 9 mois : exonération des cotisations patronales 2 599,00 € + aide apprentissage 6 000,00 € = 8 598,00 €

Coût net employeur aides incluses pour 9 mois : 9 198,00 € - 8 598,00 € = 600,00 €

Il reste à charge pour le club par mois environ 66,00 €.

Aide apprentissage: 6 000,00 euros versé automatiquement après dossier de financement de la formation auprès de l'AFDAS.

Salaires apprentis en brut environ 700,00 € brut / mois

Contrat de travail établi par le CFA (FFN).

Démarche employeur pour embauche: déclaration salarié et visite médecine du travail.

L'apprenti est considéré comme un salarié à part entière :

- congés payés soit 2.5 jours par mois avant la fin du contrat.
- heure de formation = heure de travail
- planning des horaires de travail et jour de repos à établir en accord avec l'employeur

Je vous sollicite pour prendre une décision où je ne prendrai pas position en tant que présidente.

Veuillez par retour de mail valider ou pas pour la mise en place de ce contrat d'apprentissage.

La décision sera notée au PV du Comité Directeur.

Je reste à votre écoute pour tout complément d'information.

Magali

Ce message a été adressé en copie pour information à :

- Olivier BERNARD et Flavie THOMAS, adhérents du club et candidats potentiels à l'élection des membres du Comité directeur,
- Damien GAUDIN et Manon HINCKEL, entraîneurs, pour la prise en charge de l'apprentie proposée.

A la suite de ce courriel (dont une copie est demeurée annexée au présent procès-verbal), les réponses écrites suivantes ont été reçues :

- Gérard BENARD : accord par courriel du 5 octobre 2022,
- Jean-Louis BERAUDY : accord par courriel du 5 octobre 2022,
- Roger CLENET : accord par courriel du 12 octobre 2022,
- Caroline DE MIRANDA : accord par courriel du 5 octobre 2022,
- Loïc GUILPAIN : accord par courriel du 5 octobre 2022,
- Nicolas HAMELIN : abstention
- Magali JOURDAIN : abstention
- Ronan LEFEUVRE : accord par courriel du 5 octobre 2022,
- Valérie LEFEUVRE : accord par courriel du 5 octobre 2022,
- Nicolas LELARGE : accord par courriel du 5 octobre 2022,
- Christophe RIEANT : accord par courriel du 5 octobre 2022,
- Françoise SELIG : abstention
- Aurélie THOMAS : accord par courriel du 5 octobre 2022,

➤ **DECISION** : le comité directeur approuve le recrutement de Julie JOURDAIN en qualité d'apprenti en alternance aux conditions mentionnées plus haut.

(Décision prise à la majorité, 10 accords, 3 abstentions comme mentionné plus haut)

En foi de quoi il a été établi le présent procès verbal.

Le Président, Magali JOURDAIN,

Le secrétaire,